

Okinawa Karaté Club Baillargues

Tarifs

Saison 2026 - 2027	KARATÉ ENFANTS à partir de 6 ans	KARATÉ ADULTES et ADOLESCENTS	KARATÉ SENIORS	MUSCULATION Spécifique *	Forfait Karaté + Musculation
Cotisation club	196 €	246 €	246 €	Saison : 260 €	330 €
Licence Fédérale	39 €	39 €	39 €	1 mois : 35 €	
Total	235 €	285 €	285 €	1 trim : 95 €	330 €

***Tarifs pour musculation seule !**

Informations complémentaires

La cotisation et la licence se payent à l'inscription.

La cotisation peut être réglée en 3 fois (3 chèques tirés en septembre, en octobre et en novembre).

La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent.

Elle n'est ni remboursable ni transmissible.

Tarif famille :

Deux personnes : Réduction de 20 euros sur le total.

Trois personnes : Réduction de 40 euros sur le total.

FOURNIR A L'INSCRIPTION :

Une photo d'identité

L'attestation sur l'honneur du questionnaire de santé ou à défaut le certificat médical pour les mineurs

Le règlement (chèque ou espèces)

Une fiche d'inscription (fournie par le club) ou à télécharger sur le site Web

Une autorisation parentale et droit à l'image pour les mineurs (fournie par le club)

Accord droit à l'image pour les adultes (fournie par le club)

Demande ou renouvellement de licence (fournie par le club)

L'inscription ne pourra être validée en cas de dossier incomplet

Concernant le certificat médical

Pour les personnes majeures : le certificat médical n'est plus exigé pour prendre une licence de karaté.

Pour les personnes mineures : le certificat médical n'est plus exigé.

Par contre, il faut remplir, avec l'aide des parents, un questionnaire de santé pour sportif mineur ou à télécharger sur le site Web

Si les réponses au questionnaire sont négatives, seule l'attestation sur l'honneur (téléchargeable sur le site Web) est à remettre au club lors de l'inscription.

Dans le cas contraire, il faut consulter un médecin qui doit établir un certificat médical

<u>PRÉVOIR POUR LE KARATÉ :</u> Pour les cours d'essai Karaté : 2 séances gratuites (en pantalon de survêtement et tee-shirt si pas de kimono) Pour les cours de Karaté Un kimono (propre) et une ceinture (sont les seuls vêtements autorisés pour la pratique) Les cours se pratiquent pieds nus (pieds et mains propres)	<u>PRÉVOIR POUR LA MUSCULATION :</u> Une serviette pour la transpiration Des chaussures de sport propres Une tenue de sport Séances d'essai musculation : 2 gratuites
---	--